

Philos Assurance Maladie SA

NOUS SOMMES FIERES
D'APPARTENIR À UNE
ENTREPRISE OÙ
BIENVEILLANCE,
COLLABORATION, CONFIANCE,
RESPECT ET SOLIDARITÉ
SONT ANCRÉS
DANS LES ACTES ET
PENSÉES DE TOUS.
NOUS SOMMES
BIENVEILLANTS

NOUS SOMMES UNE
ENTREPRISE AGILE,
FAISONS PREUVE
D'INITIATIVE ET
ANTICIPONS LES BESOINS
DES COLLÈGUES,
DES CLIENTS
ET DU MARCHÉ.
NOUS SOMMES
PROACTIFS

NOUS AGISSONS
AVEC INTÉGRITÉ,
TRANSPARENCE
ET ÉQUITÉ
ET ASSUMONS PLEINEMENT
NOS RESPONSABILITÉS
ENVERS NOS COLLÈGUES,
CLIENTS,
PARTENAIRES
ET LE GROUPE.
NOUS SOMMES
RESPONSABLES

RAPPORT
DE GESTION
2020

Votre assureur en bref

Sous la raison sociale

«Philos Assurance Maladie SA»

«Philos Krankenversicherung AG»

«Philos Assicurazione Malattia SA»

existe pour une durée illimitée une société anonyme fondée en vue de poursuivre un but qui n'est pas de nature économique au sens de l'article 620, alinéa 3 du Code suisse des obligations (CO) et ayant son siège à Martigny.

Philos Assurance Maladie SA assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

Philos Assurance Maladie SA évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

Conseil d'administration

Présidente	Mme Karin Perraudin
Vice-président	M. Roland Marcel Eberle
Secrétaire	M. Fabio Naselli Feo
Administrateurs	M. Marc-André Ballestraz
	M. Jean-Blaise Conne
	M. Urs Schwaller
	M. Jürg E. Tschanz
	M. Charles Relecom

Direction

Directeur général	M. Thomas Boyer
Directeurs	Mme Sophie Revaz
	M. Philippe Buthey
	M. Vincent Claivaz
	M. Thomas J. Grichting
	M. Pierre-Luc Marilley
	M. Paul Rabaglia
	M. Florian Raemy

Organe de révision externe

Ernst & Young AG
Aeschengraben 9
Case Postale
4002 Bâle

Cette colline que nous gravissons

«Cette colline que nous gravissons» (The Hill We Climb). Tel est le titre du texte lu par la jeune poétesse Amanda Gorman, lors de la cérémonie d'investiture du nouveau président américain, le 20 janvier 2021. Ce titre colle parfaitement à notre état d'esprit, au moment de retracer les 12 derniers mois tourmentés que nous venons de traverser.

Le Covid-19 est partout. Il chamboule nos vies. Mais aussi, le système de santé suisse.

La crise que nous vivons depuis le mois de mars 2020 nous a tous profondément marqués. Dans nos vies privées, dans nos vies professionnelles, dans nos passions, dans nos rêves. 2020 marquera un indéniable coup d'arrêt.

La pandémie, que nous subissons depuis plus d'une année, a tout bouleversé. La fragilité et l'incertitude ont pris le pouvoir. Les conséquences commencent à peine à se faire sentir et elles nous accompagneront encore pendant de longs mois voire pendant plusieurs années. Cette crise sanitaire, économique et sociale a remis en cause beaucoup de nos certitudes. Et pourtant. Grâce à la résilience, au courage, à l'agilité et parfois au prix de sacrifices bouleversants, le système a tenu. **NOUS** avons tenu bon.

Le système de santé suisse a résisté lui aussi. Les hôpitaux ont résisté grâce à un travail exceptionnel porté par un corps médical exemplaire. Nos assurances sociales ont résisté grâce à leurs fondements solides. Cependant, nous en payons et nous continuerons à en payer le prix, car des pans entiers de l'économie suisse sont durement touchés. Et surtout, jamais la santé physique et mentale ne se sera autant dégradée. Notamment chez les jeunes et les personnes âgées. En fait, un peu chez tout le monde.

Et pourtant, il nous faut continuer à gravir cette colline et trouver des solutions innovantes, pour être encore plus proche de nos racines mutualistes, de notre histoire. Etre proche de vous.

Philos Assurance Maladie SA est votre partenaire tout au long de votre vie. Nous sommes prêts à vous accompagner de la meilleure des manières, notamment en vous proposant de nouveaux services digitaux pour vous simplifier la vie, mais aussi pour vous apporter des conseils en matière de prévention. En plaçant toujours l'humain, le patient, l'assuré, vous, au centre de nos préoccupations. Nous souhaitons mettre ces valeurs au cœur de notre métier, pour renforcer notre culture d'entreprise.

**Poursuivons ensemble cette évolution.
Gravissons, ensemble, cette colline.**

Chiffres-clés

		2020	2019
Résultat annuel	CHF	-6 232 588	60 423 456
Nombre d'assurés AOS		215 611	220 375
Total du bilan	CHF	550 018 362	561 509 624
Chiffre d'affaires brut par secteur d'activité			
Assurances obligatoires des soins (LAMal)	CHF	871 468 165	918 692 504
Assurances indemnités journalières (LAMal)	CHF	39 832 607	39 506 912
Total	CHF	911 300 772	958 199 416
Provisions totales pour sinistres non-liquidés			
	CHF	221 161 242	210 580 324
en % des prestations nettes d'assurance		24,8%	23,4%
Total des fonds propres LAMal			
	CHF	237 438 318	238 365 906
en % des primes brutes		26,1%	24,9%

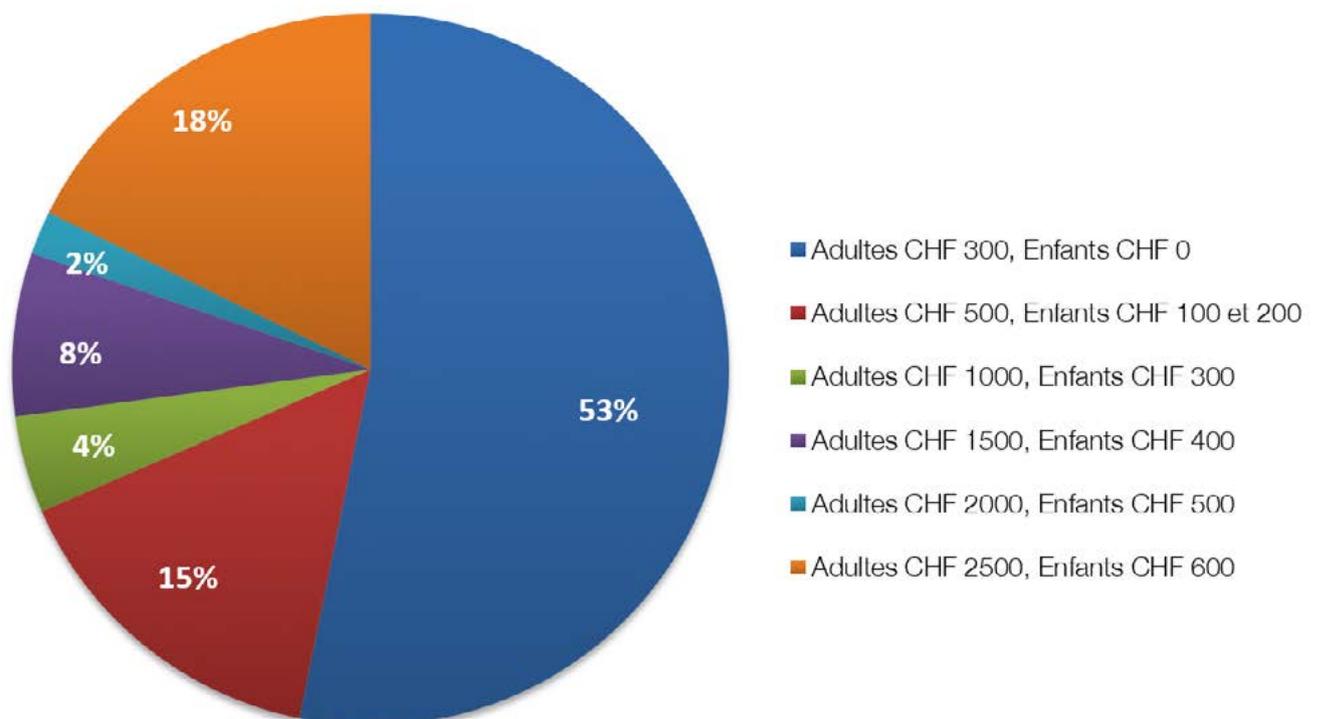
Faits et chiffres

Effectif d'assurés

Philos Assurance Maladie SA connaît en 2020 une diminution de son portefeuille AOS (assurance obligatoire des soins) avec une baisse d'effectif de 4764 membres (-2,2%), lequel atteint désormais 215 611 assurés contre 220 375 en 2019.

Effectif moyen	2020
Hommes	86 454
Femmes	86 059
Enfants	43 098
Nombre d'assurés total	215 611

Répartition de l'effectif par franchise



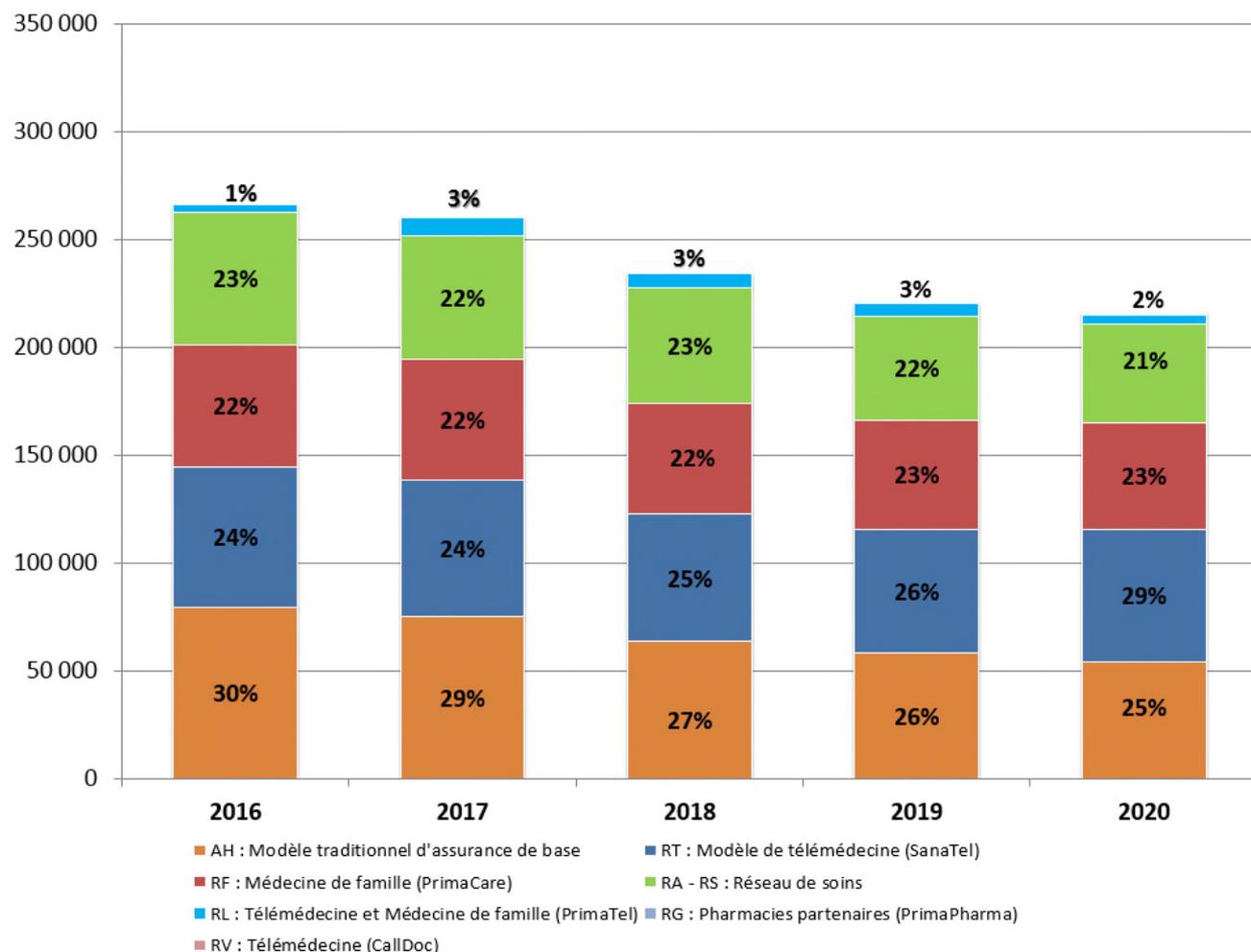
Des modèles alternatifs d'assurance attractifs

Philos Assurance Maladie SA propose divers modèles alternatifs d'assurance qui garantissent une prise en charge médicale globale et de qualité pour une prime avantageuse. Ces assurances s'inspirent de la philosophie du Managed Care.

Ces différents modèles d'assurance visent à responsabiliser davantage les fournisseurs de soins et les assurés qui acceptent certaines restrictions en contrepartie de réductions de primes.

Près de 161 600 assurés ont souscrit à un modèle alternatif d'assurance : 4600 assurés ont opté pour le modèle de télémédecine et médecin de famille (PrimaTel), 61 700 assurés pour le modèle de télémédecine (SanaTel), 49 000 assurés pour le médecin de famille (PrimaCare), 45 700 assurés pour un réseau de soins et les nouveaux modèles alternatifs Pharmacies partenaires (PrimaPharma) et Télémédecine (CallDoc) ont fait leur entrée avec quelques centaines d'assurés.

Evolution des effectifs AOS de Philos Assurance Maladie SA

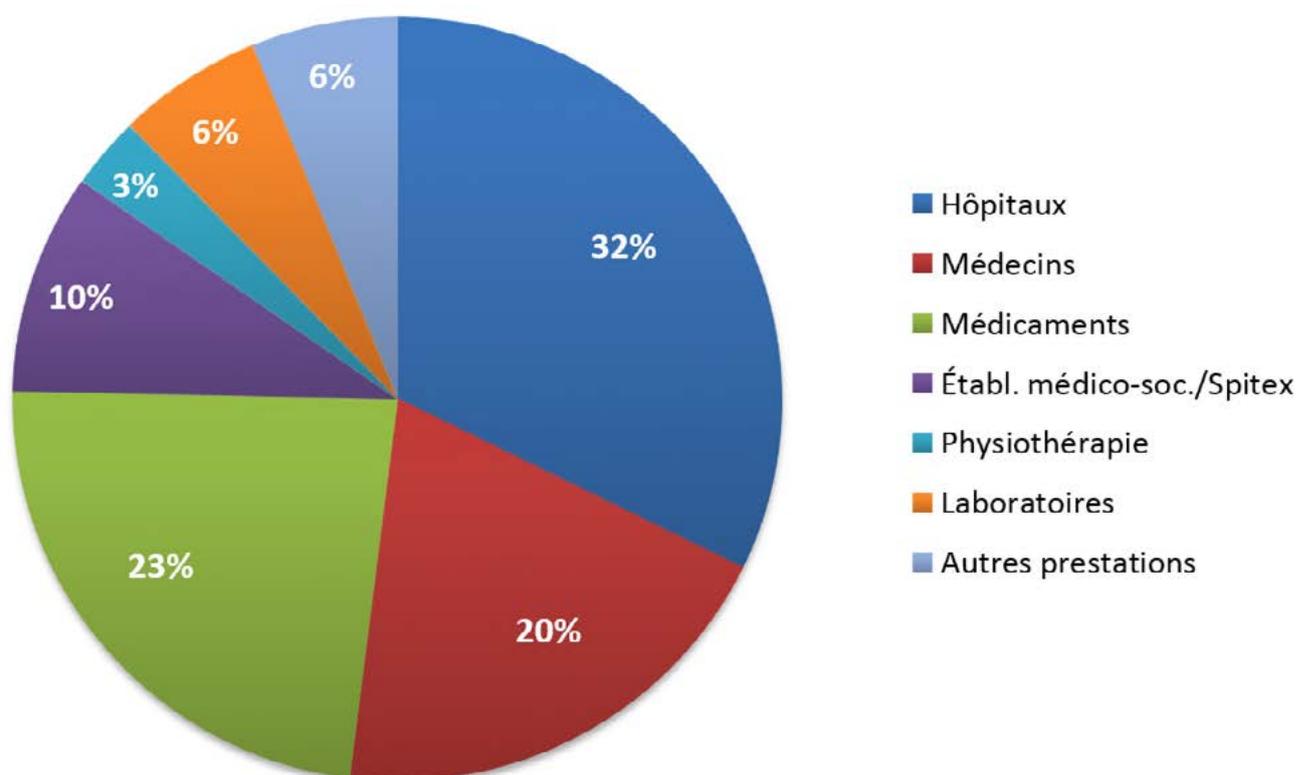


Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins	2020
Hôpitaux	315 904 665
Médecins	192 968 765
Médicaments	228 413 828
Établissements médico-sociaux / Spitex	91 554 370
Physiothérapie	29 577 213
Laboratoires	59 940 483
Autres prestations	60 348 440
Total des prestations	978 707 765

Les trois secteurs des hôpitaux, des cabinets médicaux et des médicaments représentent 75% des coûts.

Répartition des charges par fournisseur de soins



Gouvernance

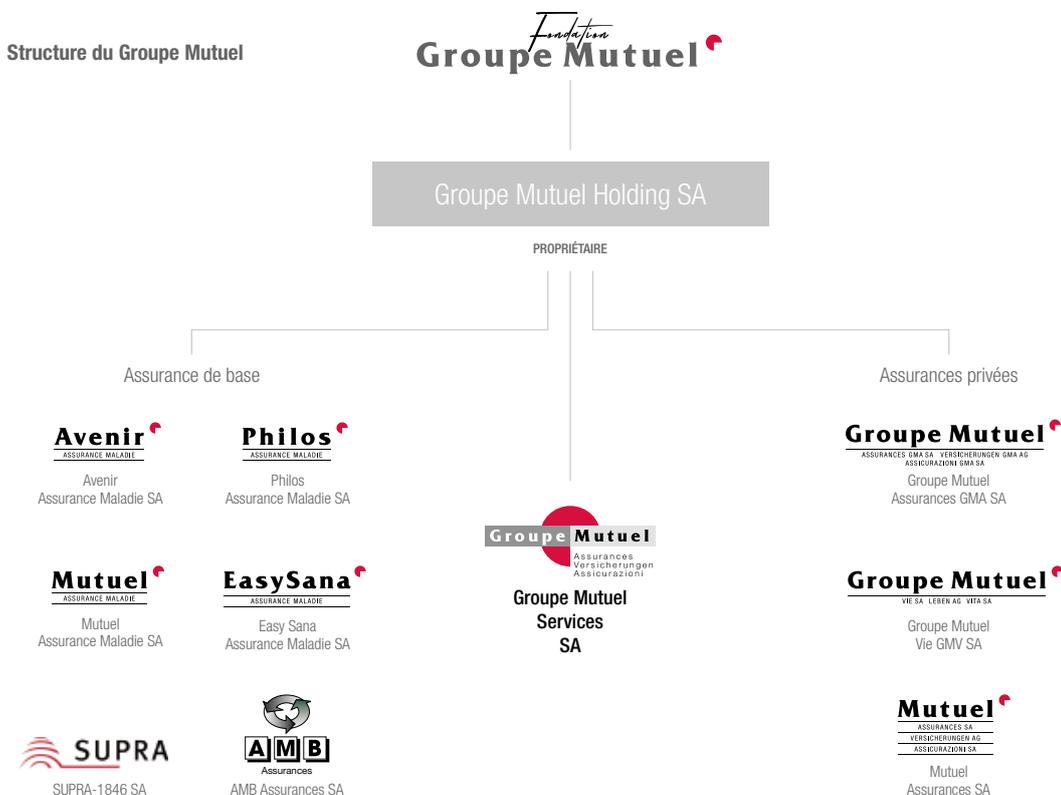
Le Groupe Mutuel

Le Groupe Mutuel est organisé sous forme de holding. Les sociétés qui composent la holding sont actives dans les différents domaines de l'assurance, que ce soit la Santé, la Vie, le Patrimoine ou les Entreprises.

Groupe Mutuel Holding SA appartient intégralement à la Fondation Groupe Mutuel, une fondation à but non lucratif. Par de multiples démarches, celle-ci soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse.

La société fille Groupe Mutuel Services SA met notamment son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition des autres sociétés du groupe. Cette mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profitent l'ensemble des sociétés et des clients. Les prestations de service sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance obligatoire des soins (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différentes sociétés. Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives et conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche. Ces répartitions sont également auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Groupe Mutuel Services SA peut également offrir ses prestations à des sociétés tierces. C'est notamment le cas dans les domaines de l'assurance-maladie ou de la prévoyance professionnelle.



Aperçu des sociétés filles du Groupe Mutuel Holding SA et de leurs activités

Sont détenus par le Groupe Mutuel Holding SA six assureurs-maladie, pratiquant l'assurance obligatoire des soins, à savoir: Mutuel Assurance Maladie SA, Philos Assurance Maladie SA, Avenir Assurance Maladie SA, Easy Sana Assurance Maladie SA, SUPRA-1846 SA et AMB Assurances SA.

Les assureurs privés pratiquant l'assurance-maladie complémentaire et commercialisant l'assurance patrimoine sont Groupe Mutuel Assurances GMA SA et Mutuel Assurances SA. De son côté, la société Groupe Mutuel Vie GMV SA offre des produits d'assurance-vie. Certaines des sociétés proposent également l'assurance-accidents LAA et l'indemnité journalière maladie selon la LAMal et la LCA.

Le Groupe Mutuel Services SA met son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition de l'ensemble des sociétés du groupe.

	Assurance de base LAMal 	Assurances complémentaires LCA 	Assurances de patrimoine (LCA) 	Assurance-accidents LAA 	Indemnité journalière 	Assurance-vie 
Mutuel Assurance Maladie SA	■				■	
Philos Assurance Maladie SA	■				■	
Avenir Assurance Maladie SA	■				■	
Easy Sana Assurance Maladie SA	■				■	
SUPRA-1846 SA	■				■	
AMB Assurances SA	■				■	
Groupe Mutuel Assurances GMA SA		■	■	■	■	
Mutuel Assurances SA		■	■	■	■	
Groupe Mutuel Vie GMV SA						■

Le conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA

Le conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique du Groupe Mutuel Holding SA. Il est composé de 5 à 9 membres, élus pour quatre ans. Il décide de la position et de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

... et ses commissions spécialisées

Son travail est soutenu par trois commissions spécialisées: la Commission d'audit et des risques, la Commission innovation et transformation digitale et celle de rémunération et de nomination. Les commissions informent régulièrement le conseil d'administration de leurs activités.

La Commission d'audit et des risques est présidée par Jean-Blaise Conne et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle a pour tâches principales le contrôle de l'intégrité des informations financières, du respect des lois, des réglementations et directives internes, de la surveillance du système de contrôle interne et des processus d'audit. Elle organise et évalue la performance, la qualification et l'indépendance des auditeurs internes et externes. La Commission de rémunération et de nomination est présidée par Marc-André Ballestraz et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle propose au conseil d'administration la rémunération de ses membres ainsi que de ceux de la Direction générale. Elle est également en charge du processus de nomination et de remplacement des membres du conseil d'administration et de la Direction générale. Elle fixe les objectifs individuels de la Direction générale et les évalue. Elle réévalue régulièrement le système de rémunération.

La Commission innovation et transformation digitale est présidée par Jürg E. Tschanz. Trois autres membres du conseil d'administration en font également partie.

Elle définit et propose au conseil d'administration la stratégie de transformation digitale et d'innovation, en tenant compte de l'évolution de l'environnement technologique, politique et de marché ainsi que des axes de développement à moyen et à long terme du Groupe Mutuel. De plus, elle définit et propose la stratégie d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de l'entreprise. Enfin, elle examine la stratégie de partenariats ou d'acquisition à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés, examine des propositions et recommandations vis-à-vis du conseil d'administration en lien avec les partenariats stratégiques.

Les membres du conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA, pour l'année 2020

Karin Perraudin – Présidente ²

Licenciée HEC, experte-comptable diplômée. Administratrice de diverses sociétés. Présidente de Valais/Wallis Promotion.

Roland Marcel Eberle – Vice-président ³

Ingénieur agronome. Administrateur de diverses sociétés. Conseiller aux États de 2011 à 2019.

Fabio Naselli Feo – Secrétaire ²

Entrepreneur. Administrateur de sociétés.

Marc-André Ballestraz – Membre ^{1,3}

Licencié en sciences commerciales et industrielles. Expert-comptable diplômé. Membre de la direction de la fiduciaire Fidag SA.

Charles Relecom (dès le 18 juin 2020) – Membre ²

Master en sciences actuarielles et en mathématiques.

Jean-Blaise Conne – Membre ¹

Expert-comptable diplômé. Administrateur de sociétés.

Urs Schwaller – Membre ^{1,3}

Docteur en droit. Avocat. Président du conseil d'administration de La Poste.

Jürg E. Tschanz – Membre ²

MBA in Finance and Strategic Management. Entrepreneur, cofondateur et président de Planitswiss.

¹Membre de la Commission d'audit et des risques ²Membre de la Commission innovation et transformation digitale

³Membre de la Commission de rémunération et de nomination

La Direction générale

La conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses membres incombe à la Direction générale, composée de huit membres en 2020. Elle met en œuvre les stratégies approuvées par le conseil d'administration et met en application les principes de gestion des risques. En outre, elle assure le suivi des évolutions légales et réglementaires et veille à leur respect.

Code de conduite

Groupe Mutuel Holding dispose d'un Code de conduite, adopté par ses organes dirigeants, pour encadrer toutes ses activités. Le Code de conduite expose clairement les valeurs éthiques et professionnelles ainsi que les consignes de comportement.

Ce code doit être respecté par tous les organes dirigeants et tous les collaborateurs du Groupe Mutuel Holding ou de ses sociétés membres, sans exception. Ce Code de conduite est soutenu par une plateforme d'alerte externe spécialisée et indépendante, qui permet aux collaborateurs d'annoncer d'éventuels agissements qui ne respectent pas le code de conduite ou les lois en vigueur. Le but est de protéger tant les employés eux-mêmes que l'entreprise en préservant une bonne gouvernance de la conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses membres au sein du Groupe Mutuel.

Système de contrôle interne

Le conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il a chargé la Direction générale de procéder à sa mise en œuvre. Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates.

La mise en œuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense. La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles. La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Compliance, Gestion des risques et Actuaire responsable. L'Audit interne forme la troisième ligne de défense.

Les fonctions de contrôle et l'audit interne disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

Les membres de la Direction générale en 2020

Thomas Boyer – Directeur général
Licencié HEC.

Thomas J. Grichting – Services
Docteur en droit / Avocat.

Florian Raemy – Finances
Ingénieur EPFL. MBA HEC

Sophie Revaz – Prestations individuelles
Master en droit / Avocate.

Paul Rabaglia – Transformation & Business Development
Licencié HEC.

Vincent Claivaz – Entreprises & Prévoyance
Diplôme de technicien supérieur en hôtellerie et restauration.
Diplôme de gestion hospitalière.

Philippe Buthey – Technologies

Diplôme d’informaticien de gestion ES.

Pierre-Luc Marilley – Clients & Marché

Master en Sciences économiques.

FONCTION COMPLIANCE

La fonction Compliance est en charge de la conformité envers la législation et de la réglementation interne et externe du Groupe Mutuel ainsi que de celle de toutes les sociétés lui ayant délégué l’exercice de la fonction Compliance.

FONCTION GESTION DES RISQUES

La fonction Gestion des risques est en charge de la gestion intégrée des risques et contrôles, notamment de la revue indépendante des risques et contrôles ainsi que de l’animation du système de contrôle interne.

AUDIT INTERNE

L’Audit interne soutient le conseil d’administration dans son rôle de haute surveillance. Il l’informe régulièrement du résultat de ses contrôles et propose des mesures d’amélioration.

Rémunération des membres du conseil d'administration et de la direction générale

La rémunération du conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding est régie par un règlement adopté par les organes de toutes les sociétés de la Holding. Elle se compose d'honoraires fixes et du remboursement des frais de représentation ou de déplacement. Aucune part variable n'est allouée. Ce règlement, pour toutes les sociétés de la Holding, limite les rémunérations annuelles par entité à Fr. 25 000.– pour la présidente et à Fr. 24 000.– pour les autres administrateurs. La rémunération annuelle totale des membres du conseil d'administration est également plafonnée, quel que soit le nombre de postes d'administrateurs qu'ils occupent au sein des sociétés du Groupe Mutuel Holding. Le plafond est de Fr. 200 000.– pour le/la président(e) et de Fr. 80 000.– pour les autres administrateurs. A ces montants s'ajoutent Fr. 10 000.– par commission, mais au maximum Fr. 20 000.–.

En 2020, le Conseil d'administration de Philos Assurance Maladie SA a été rémunéré à hauteur de Fr. 82 105.–, la rémunération la plus importante s'élevant à Fr. 19 435.–.

Le conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA fixe, sur proposition de la Commission de rémunération et de nomination, la rémunération de la Direction générale. Les principes de rémunération des membres de la Direction générale sont arrêtés dans un règlement édicté par le conseil d'administration. Cette rémunération se compose d'un salaire fixe et d'une indemnité variable dépendant des résultats de l'année précédente.

En 2020, le système de rémunération variable a été modifié. La part variable versée dépend du degré de réalisation des objectifs dans les catégories suivantes:

1. Résultats financiers et opérationnels des différentes entités du Groupe et objectifs liés aux projets stratégiques;
2. Objectifs quantitatifs et qualitatifs individuels.

Les objectifs sont fixés pour une année et aucune rémunération différée n'est octroyée. Les éventuels honoraires relatifs à des mandats professionnels pour le compte du Groupe Mutuel au sein d'autres sociétés sont entièrement reversés à l'entreprise. Le total des paiements versés en numéraire (fixes et variables) en 2020 aux membres de la Direction générale s'élève à Fr. 2 922 105.–. Les cotisations de prévoyance de l'employeur s'élèvent à un total de Fr. 347 040.–. La rémunération la plus élevée a été perçue par le CEO avec des paiements en numéraire de Fr. 680 555.– et des cotisations de prévoyance de l'employeur de Fr. 86 400.–.

La part de Philos Assurance Maladie SA sur cette rémunération de la Direction générale est de 13,2%, soit Fr. 386 801.–, dont Fr. 90 085.– pour la plus importante.

En 2020, la Direction générale était intégralement constituée et stable sur l'ensemble de l'année à la différence de l'année 2019 durant laquelle d'anciens membres étaient encore présents.

Gestion des capitaux

Rétrospective

L'année 2020 a débuté dans la continuité de 2019. Les banques centrales ont poursuivi leur politique monétaire expansionniste et les marchés ont connu un plus haut historique en février. Puis, de manière spectaculaire, le coronavirus s'est invité hors de Chine et les premiers confinements ont été décrétés en Europe début mars. La liquidité des marchés s'est effondrée, aucun type d'actif n'a pu se targuer de représenter une «valeur refuge» puisque même les fonds immobiliers suisses, les obligations de qualité et le pétrole se sont retrouvés en profonde déprime. Une intervention massive de la Réserve fédérale américaine, le début du déconfinement en Chine et des plans de soutiens étatiques inédits ont contribué à éviter une récession encore plus profonde par la suite. Avec l'avènement des vaccins, le monde est passé en quelques mois d'un mode «panique» face à l'inconnu à un mode «espoir». L'année sous revue s'est révélée constituer un exercice de tous les superlatifs.

Perspectives

L'arrivée prochaine de plusieurs vaccins devrait accélérer la réouverture de l'économie et engendrer un rattrapage de la consommation, l'épargne «forcée» des ménages étant significative. Les banques centrales vont continuer à être accommodantes et les Etats ont voté des plans de soutien massifs, allant jusqu'à verser de l'argent directement aux particuliers les moins fortunés. Toutefois cette situation de potentielle sortie de crise se heurte à une évidence: le principal carburant de la hausse des marchés actions en 2020 a été l'endettement. Les déficits des gouvernements utilisés pour soutenir les entreprises et les ménages sont de grande ampleur, et la concomitance des baisses des entrées fiscales pourrait limiter la capacité des gouvernements à répondre à de futurs chocs économiques. Quant à stopper ces politiques monétaires et budgétaires exceptionnelles, il ne faut pas y songer à court terme: l'économie réelle est à l'arrêt, les faillites des petites entreprises augmentent et les inégalités sociales se creusent. La pandémie continuera à laisser ses marques durant quelques trimestres.

En 2020, le rendement des placements de Philos Assurance Maladie SA est de 1,86%, tandis que la performance de la stratégie de placement retenue se situe à 2,29%.

Rapport financier

Philos Assurance Maladie SA a terminé l'année 2020 sur un chiffre d'affaires net de 900,4 millions de francs, soit une diminution de 4,91% par rapport à l'année 2019.

Les prestations nettes versées en faveur de nos assurés s'élèvent à 893,2 millions de francs, en baisse de 0,6% par rapport à l'année précédente. A ce montant s'ajoutent 10,6 millions de francs attribués à la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan.

En diminution des charges, il faut également mentionner le montant de 53 millions de francs reçu du fonds de la compensation des risques des autres assureurs (49,5 millions de francs en 2019); dès lors le produit annuel lié à la compensation des risques par assuré adulte s'élève à Fr. 335,80 (Fr. 307,20 en 2019).

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à 50,8 millions de francs pour l'exercice 2020, en hausse par rapport à l'année comparative. En effet, dans le cadre de la stratégie d'entreprise, de nombreux projets, initiés par le conseil d'administration, portés par la direction et mis en place par les collaboratrices et les collaborateurs, ont vu le jour. Au centre de la réflexion figure l'amélioration de la qualité de l'expérience client grâce à la professionnalisation de la gestion clientèle et d'un service de vente plus proche de nos assurés. Ces coûts engagés pour le changement, cumulés aux frais de développement, permettent à Philos Assurance Maladie SA d'évoluer et, surtout, de mieux accompagner ses assurés et ses clients. Pour le secteur de l'assurance de base, nous pouvons observer un coût annuel par assuré, qui passe de Fr. 171,90 en 2019 à Fr. 212,70 pour l'année 2020.

Les charges et produits hors exploitation ont dégagé un résultat négatif de 0,4 million de francs, montant tenant compte d'une attribution à la provision sur titres de 5,3 millions de francs.

Le résultat d'entreprise enregistre pour l'exercice 2020 une perte de 6,2 millions de francs, montant intégralement absorbé par les réserves.

RAPPORT FINANCIER

16	Compte de résultat
17	Bilan
18	Tableau des flux de trésorerie
19	Tableau de variation des fonds propres
	Annexes aux comptes 2020:
20	Principes comptables et méthodes d'évaluation
22	Compte de résultat par domaine d'activité
23	Explications relatives au compte de résultat
25	Explications relatives au bilan
27	Autres indications
28	Proposition d'utilisation du résultat
29	Rapport de l'organe de révision

Compte de résultat

	Annexe	2020	2019
Produits			
en CHF			
Primes acquises pour propre compte	1	900 407 976	946 857 583
Charges			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	- 893 153 823	- 898 563 203
Variation des provisions techniques	8	- 10 521 154	- 4 616 324
Compensation des risques entre assureurs		52 986 865	49 541 366
Autres charges d'assurance		- 4 700 008	- 3 765 698
Total des charges de l'assurance		- 855 388 120	- 857 403 859
Frais de gestion et d'administration	3	- 50 814 258	- 42 481 008
Résultat technique de l'assurance		- 5 794 402	46 972 717
Autres charges financières		- 438 585	- 488 345
Produits sur les placements en capitaux	4	15 501 421	20 777 160
Charges sur les placements en capitaux	4	- 10 196 022	- 3 351 076
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		- 5 305 000	- 3 487 000
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux		- 438 186	13 450 740
Résultat de l'exercice		- 6 232 588	60 423 456

Bilan

en CHF	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
Actifs			
Placements de capitaux	5	296 173 652	268 199 952
Comptes de régularisation	6	54 091 350	52 588 326
Créances	7	98 136 860	106 590 367
Liquidités		101 616 499	134 130 980
Total des actifs		550 018 362	561 509 624

en CHF	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
Passifs			
Capital-actions		100 000	100 000
Réserve générale		50 000	50 000
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		131 688 546	74 711 798
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		86 464 360	83 017 652
Résultat de l'exercice		- 6 232 588	60 423 456
Fonds propres		212 070 318	218 302 906
Provisions techniques pour propre compte	8	221 161 242	233 488 324
Autres provisions techniques	8	420 000	432 000
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	9	25 368 000	20 063 000
Comptes de régularisation	10	6 025 948	5 693 692
Dettes	11	84 972 853	83 529 703
Fonds étrangers		337 948 044	343 206 719
Total des passifs		550 018 362	561 509 624

Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2020	2019
Résultat	- 6 232 588	60 423 456
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	- 1 371 655	- 13 337 083
Amortissements / revalorisations sur les créances	1 028 000	1 090 000
Modification des provisions techniques pour propre compte	- 12 327 082	4 638 324
Modification des autres provisions techniques	- 12 000	- 22 000
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	5 305 000	3 487 000
Augmentation / diminution des créances	7 425 506	2 393 194
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	- 1 503 024	- 15 506 543
Augmentation / diminution des dettes	1 443 151	- 6 446 179
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	332 256	- 168 451
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	- 5 912 436	36 551 718
Investissements nets dans des placements de capitaux	- 26 602 045	- 21 065 202
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	- 26 602 045	- 21 065 202
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Total du flux de fonds net	- 32 514 481	15 486 516
Liquidités état initial 01.01.	134 130 980	118 644 464
Liquidités état final 31.12.	101 616 499	134 130 980
Variation des liquidités	- 32 514 481	15 486 516

Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Capital-actions	Réserve générale	Fonds spécial	Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Résultat	Capital propre
Fonds propres au 31.12.2019	100 000	50 000	1 007 635	74 711 798	82 010 017	60 423 456	218 302 906
Répartition du résultat de l'année précédente		-	-	56 976 748	3 446 708	- 60 423 456	-
Fonds propres au 01.01.2020	100 000	50 000	1 007 635	131 688 546	85 456 725	- 0	218 302 906
Résultat annuel						- 6 232 588	- 6 232 588
Fonds propres au 31.12.2020	100 000	50 000	1 007 635	131 688 546	85 456 725	- 6 232 588	212 070 318

Il n'y a pas eu de paiement de dividende. Selon les statuts art. 28, le versement d'un dividende provenant des moyens de l'assurance-maladie sociale est prohibé au sens de l'art. 13, al. 2, lettre a LAMal.

Annexe aux comptes 2020

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

Immeubles

Les immeubles sont évalués individuellement à la valeur de marché. L'analyse a lieu annuellement en utilisant une base de données externe qui se fonde sur des transactions similaires sur le marché (CIFI). La valeur limite supérieure est fixée par une valeur d'expertise externe effectuée périodiquement selon la méthode DCF (Discounted Cash Flow). Une évaluation peut être commandée lorsque les conditions d'exploitation d'un immeuble ont été sensiblement modifiées, par exemple à la suite d'une rénovation.

Les immeubles acquis en cours d'année sont valorisés à leur valeur d'achat, la première année. Les immeubles en construction sont valorisés au coût effectif de construction, à la date du bilan.

Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

Philos Assurance Maladie SA a décidé de redistribuer, en 2020, des excédents de primes 2019 dans certains cantons. Dans ce but, une provision pour remboursement de primes a été constituée au 31.12.2019 et entièrement utilisée au 31.12.2020.

Autres provisions techniques

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue („Risk adjusted capital“) permet de calculer les bornes inférieures et supérieures de la provision pour risques liés aux placements de capitaux. La borne inférieure est définie par un niveau de sécurité de 99% et la prise en compte d'un écart-type (volatilité sur 12 mois). La borne supérieure est définie par le même niveau de sécurité, avec la prise en compte de deux écarts-type (volatilité sur 24 mois). Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie/allocation, degré de probabilité).

Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

Compensation des risques

Pour chaque boucllement, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du boucllement. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

Dettes

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Des provisions pour participations aux excédents sont constituées afin de disposer des fonds nécessaires pour verser à nos clients leur part de la marge bénéficiaire sur leur propre contrat à l'échéance de la période pour laquelle le résultat est calculé. Afin d'évaluer les montants à verser chaque année la provision est déterminée par année d'échéance. Le calcul s'effectue au boucllement de chaque année, pour chaque contrat, pour la période allant du début du droit à la part aux excédents jusqu'à la date de boucllement.

Annexe aux comptes 2020

Compte de résultat par domaine d'activité

en CHF	Assurance obligatoire des soins LAMAL		Assurances indemnités journalières LAMal		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
		Variation en %		Variation en %		Variation en %
Produits						
Primes brutes	871 468 165	918 692 504	39 832 607	39 506 912	911 300 772	958 199 416
Part aux excédents	-	-	14 109	- 28 388	14 109	- 28 388
Diminution des cotisations (*)	- 13 190 805	- 12 409 003	26 931	- 11 202	- 13 163 875	- 12 420 205
Contributions à la réduction des primes	183 951 274	188 220 521	-	-	183 951 274	188 220 521
Contribution à la promotion de la santé	- 1 034 933	- 1 057 800	-	-	- 1 034 933	- 1 057 800
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 183 951 274	- 188 220 521	-	-	- 183 951 274	- 188 220 521
Autres produits d'exploitation	3 291 902	2 164 560	-	-	3 291 902	2 164 560
Primes acquises pour propre compte	860 534 329	907 390 261	39 873 647	39 467 322	900 407 976	946 657 583
		-5.2%		1.0%		-4.9%
Charges						
Prestations	- 978 707 765	- 992 479 638	- 37 870 292	- 34 611 122	- 1 016 578 057	- 1 027 090 760
Variation des provisions techniques pour propre compte	- 9 452 132	- 4 479 754	- 1 081 022	- 158 570	- 10 533 154	- 4 638 324
Participations	123 424 234	128 527 557	-	-	123 424 234	128 527 557
Autres charges d'assurance	- 4 313 940	- 3 372 074	- 386 068	- 393 624	- 4 700 008	- 3 765 698
Variation des autres provisions techniques	-	-	12 000	22 000	12 000	22 000
Compensation des risques	52 986 865	49 541 366	-	-	52 986 865	49 541 366
Charges de sinistres et prestations pour propre compte	- 816 062 738	- 822 262 543	- 39 325 382	- 35 141 316	- 855 388 120	- 857 403 859
		-0.8%		11.9%		-0.2%
Frais de gestion et d'administration	- 45 854 690	- 37 877 102	- 4 959 588	- 4 603 905	- 50 814 258	- 42 481 008
		21.1%		7.7%		19.6%
Total charges d'exploitation	- 861 917 428	- 860 139 645	- 44 284 950	- 39 745 221	- 906 202 378	- 899 684 866
		0.2%		11.4%		0.7%
Résultat technique de l'assurance	- 1 383 099	47 250 616	- 4 411 303	- 277 899	- 5 794 402	46 972 717
		n/a		n/a		n/a
Autres charges financières	- 352 070	- 380 353	- 86 515	- 107 993	- 438 585	- 488 345
Produits sur les placements en capitaux	12 443 632	16 182 504	3 057 789	4 594 656	15 501 421	20 777 160
Charges sur les placements en capitaux	- 8 184 769	- 2 610 020	- 2 011 253	- 741 056	- 10 196 022	- 3 351 076
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	- 4 259 000	- 3 466 000	- 1 046 000	- 21 000	- 5 305 000	- 3 487 000
		22.9%		n/a		52.1%
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux	- 352 207	9 726 132	- 85 979	3 724 608	- 438 186	13 450 740
		n/a		n/a		n/a
Résultat de l'exercice	- 1 735 306	56 976 748	- 4 497 282	3 446 708	- 6 232 588	60 423 456
		n/a		n/a		n/a

(*) Les décomptes finaux pour les IJ LAMal sont établis durant l'exercice subséquent sur la base des masses salariales définitives, ce qui peut amener le poste 'diminution des cotisations' à présenter un produit ou une charge selon le montant des primes rétroactives à facturer ou à rembourser.

Explications relatives au compte de résultat

1 Primes acquises pour propre compte en CHF	2020	2019	Variation
Primes brutes	911 300 772	958 199 416	- 46 898 644
Part aux excédents	14 109	- 28 388	42 497
Primes rétroactives	- 1 485 965	- 1 437 068	- 48 897
Amortissement sur cotisations	- 10 649 909	- 9 893 136	- 756 773
Variation de la provision "Ducroire"	- 1 028 000	- 1 090 000	62 000
Contributions à la réduction des primes	183 951 274	188 220 521	- 4 269 247
Contribution à la promotion de la santé	- 1 034 933	- 1 057 800	22 867
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 183 951 274	- 188 220 521	4 269 247
Autres produits d'exploitation	3 291 902	2 164 560	1 127 343
Total	900 407 976	946 857 583	- 46 449 607

2 Charges de sinistres et prestations en CHF	2020	2019	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	- 978 707 765	- 992 479 638	13 771 873
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	123 424 234	128 527 557	- 5 103 323
Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS	- 855 283 531	- 863 952 081	8 668 550
Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal	- 37 870 292	- 34 611 122	- 3 259 171
Total	- 893 153 823	- 898 563 203	5 409 380

3 Frais de gestion et d'administration en CHF	2020	2019	Variation
Indemnités de gestion à des parties liées	- 55 696 272	- 49 122 886	- 6 573 385
Frais de contentieux facturés	9 763 236	11 176 750	- 1 413 514
Autres frais administratifs	- 4 881 222	- 4 534 871	- 346 351
Total	- 50 814 258	- 42 481 008	- 8 333 250

Frais de gestion et d'administration par nature	2020	2019	Variation
Publicité et marketing	- 3 634 464	- 2 385 880	- 1 248 584
Commissions	- 687 750	- 394 522	- 293 228
Frais d'exploitation divers	- 46 492 044	- 39 700 605	- 6 791 438
Total	- 50 814 258	- 42 481 008	- 8 333 250

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la gestion a été déléguée à Groupe Mutuel Services SA. Dès lors, il n'y a pas de personnel employé directement par Philos Assurance Maladie SA.

4 Résultats sur les capitaux par catégorie en CHF	Produits	Charges	Résultat
Terrains et constructions	1 236 728	- 187 025	1 049 702
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 794 188	- 2 266 463	527 725
Actions	4 772 263	- 4 295 192	477 070
Autres placements	6 698 243	- 3 447 342	3 250 901
Total	15 501 421	- 10 196 022	5 305 399

Résultats par catégorie
en CHF

Terrains et constructions	2020	2019	Variation
Produits	1 127 728	1 126 428	1 300
Charges	- 187 025	- 143 353	- 43 673
Réévaluations	109 000	1 585 000	- 1 476 000
Résultat	1 049 702	2 568 075	- 1 518 373

Obligations et autres titres à revenu fixe	2020	2019	Variation
Intérêts	1 521 827	1 735 922	- 214 095
Bénéfices réalisés	72 169	120 637	- 48 467
Pertes réalisées	- 469 763	- 187 489	- 282 274
Bénéfices non réalisés	1 200 191	2 456 733	- 1 256 541
Pertes non réalisées	- 1 774 000	- 1 079 989	- 694 012
Charges sur capitaux	- 22 700	- 15 684	- 7 016
Résultat	527 725	3 030 129	- 2 502 404

Actions	2020	2019	Variation
Dividendes	1 280 179	1 281 420	- 1 241
Bénéfices réalisés	118 736	502 800	- 384 064
Pertes réalisées	- 815 356	- 104 530	- 710 826
Bénéfices non réalisés	3 373 348	6 630 527	- 3 257 178
Pertes non réalisées	- 3 416 533	- 592 157	- 2 824 376
Charges sur capitaux	- 63 303	- 63 148	- 155
Résultat	477 070	7 654 910	- 7 177 840

Autres placements	2020	2019	Variation
Produits	490 671	433 156	57 515
Bénéfices réalisés	497 031	324 028	173 002
Pertes réalisées	- 1 101 214	- 606 964	- 494 250
Bénéfices non réalisés	5 710 542	4 580 511	1 130 031
Pertes non réalisées	- 2 132 496	- 292 023	- 1 840 473
Charges sur capitaux	- 213 632	- 265 738	52 106
Résultat	3 250 901	4 172 970	- 922 069

Explications relatives au bilan

5 Placements de capitaux
en CHF

	Valeur de marché au 31.12.2020	Valeur de marché au 31.12.2019	Variation
Terrains et constructions	20 857 000	20 748 000	109 000
Obligations et autres titres à revenu fixe	146 271 019	136 212 795	10 058 223
Actions	48 659 931	42 259 820	6 400 111
Instruments financiers dérivés sur actions	309 943	-	309 943
Instruments financiers dérivés - engagements	-	- 2 843 900	2 843 900
Actions	48 969 874	39 415 920	9 553 954
Liquidités affectées aux placements de capitaux	11 946 236	9 948 117	1 998 118
Liquidités pour couverture de contrats futures	-	2 822 827	- 2 822 827
Liquidités	11 946 236	12 770 945	- 824 709
Placements collectifs	54 228 990	45 085 210	9 143 780
Instruments financiers dérivés	534	67 082	- 66 548
Prêts	13 900 000	13 900 000	-
Autres placements	68 129 524	59 052 292	9 077 232
Total	296 173 652	268 199 952	27 973 700

Instruments financiers dérivés sur actions : il s'agit d'options put avec comme sous-jacent des indices boursiers, à savoir 100 contrats SMI, 14 contrats S&P 500, 84 contrats Euro Stoxx 50 et 16 contrats FTSE 100.

Liquidités pour couverture de contrats futures: le montant ouvert au 31.12.2019 concerne deux comptes de dépôt de marge couvrant une vente à découvert de 12 contrats S&P 500 mini (échéance 20 mars 2020) et une vente à découvert de 9 contrats SMI (échéance 20 mars 2020). Ces derniers sont présentés avec les actions sous Instruments financiers dérivés - engagements.

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2020		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	534	-	534
Opérations à terme - couverture	USD	-	-	-
Total		534	-	534

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2019		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	10 053	-	10 053
Opérations à terme - couverture	USD	57 029	-	57 029
Total		67 082	-	67 082

6 Comptes de régularisation actif
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Intérêts courus	626 647	682 709	- 56 062
Compensation des risques à recevoir	43 547 457	46 798 856	- 3 251 399
Primes à facturer	9 303 803	3 370 657	5 933 146
Commissions payées d'avance	255 744	361 966	- 106 221
Autres actifs transitoires	357 699	1 374 139	- 1 016 440
Total	54 091 350	52 588 326	1 503 024

7 Créances
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	90 177 193	99 358 073	- 9 180 879
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	- 16 015 000	- 14 987 000	- 1 028 000
Subsides à recevoir	18 336 285	20 104 488	- 1 768 203
Impôts anticipés	261 209	249 512	11 697
Autres créances	2 156 741	1 865 294	291 447
Créances coûts de tests COVID-19	3 220 432	-	3 220 432
Total	98 136 860	106 590 367	- 8 453 506

Les coûts totaux des tests COVID-19 pris en charge par la Confédération pour l'année 2020 se montent à CHF 3 638 557.

8 Provisions techniques pour propre compte et autres provisions techniques
en CHF

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2019	Utilisation 2020	Attribution/ dissolution 2020	31.12.2020
Provisions pour sinistre non liquidés AOS	208 271 754	-	- 9 499 896	217 771 650
Provisions pour sinistre non liquidés indemnités journ. LAMal	2 308 570	-	- 1 081 022	3 389 592
Provision pour remboursement de primes	22 908 000	22 860 236	47 764	-
Total	233 488 324	22 860 236	- 10 533 154	221 161 242

Autres provisions techniques	31.12.2019	Utilisation 2020	Attribution/ dissolution 2020	31.12.2020
Provisions de vieillissement indemnités journalières LAMal	432 000	-	12 000	420 000
Total	432 000	-	12 000	420 000

Variation des provisions techniques - 10 521 154

9 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Taux de provisionnement déterminé	8.57%	7.48%	
Placements de capitaux	296 173 652	268 199 952	27 973 700
Provision nécessaire	25 368 000	20 063 000	5 305 000
Provision au bilan	25 368 000	20 063 000	5 305 000

10 Comptes de régularisation passif
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Compensation des risques à payer	435 000	-	435 000
Commissions à payer	82 072	84 999	- 2 927
Autres passifs transitoires	5 508 876	5 608 693	- 99 817
Total	6 025 948	5 693 692	332 256

11 Dettes
en CHF

	31.12.2020	31.12.2019	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	551 307	353 360	197 947
Primes encaissées d'avance	46 320 235	52 545 430	- 6 225 194
Comptes de passage ⁽¹⁾	29 204 313	22 508 751	6 695 563
Participations aux excédents	24 013	38 122	- 14 109
Dettes envers partenaires ou parties liées ⁽²⁾	8 153 024	7 466 072	686 952
Subsides	719 960	617 969	101 992
Total	84 972 853	83 529 703	1 443 151

⁽¹⁾ Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

⁽²⁾ Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Vie GMV SA, Mutuel Assurances SA, Groupe Mutuel Assurances GMA SA et Groupe Mutuel Services SA.

Autres indications

Événements survenus après la date du bilan

Aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 26 avril 2021.

Engagements éventuels (hors bilan)

Philos Assurance Maladie SA fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les partenaires ou parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives que Philos Assurance Maladie SA a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Services SA: Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration

Groupe Mutuel Assurances GMA SA: Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA

Mutuel Assurances SA: Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA

Groupe Mutuel Vie GMV SA: Convention de gestion administrative relative aux assurances vie

Proposition d'utilisation du résultat

par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale

en CHF	2020	2019
Résultat de l'exercice	- 6 232 588	60 423 456
Résultat disponible	- 6 232 588	60 423 456
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	1 735 306	- 56 976 748
./. Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMal	4 497 282	- 3 446 708
Solde du bénéfice à reporter	-	-

A l'Assemblée générale de
Philos Assurance Maladie SA, Martigny

Bâle, le 26 avril 2021

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Philos Assurance Maladie SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 16 à 28) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Cyril Motte
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

Groupe Mutuel

Santé[®] Vie[®] Patrimoine[®] Entreprise[®]

Philos Assurance Maladie SA

Rue des Cèdres 5 – Case postale – CH-1919 Martigny

Avenir Assurance Maladie SA – Easy Sana Assurance Maladie SA – Mutuel Assurance Maladie SA – Philos Assurance Maladie SA – SUPRA-1846 SA – AMB Assurances SA
Groupe Mutuel Assurances GMA SA – Mutuel Assurances SA – Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP – Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie

